

Procès-verbal
Rencontre du 17 mars 2016
Comité Consultatif en Loisirs



Étaient présent :

Édith Bédard, Sophie Comtois, Élisabeth Lauzon, Stéphanie Côté, Ève-Marie Grenon et Samuel Routhier

Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Édith Bédard, appuyé par Ève-Marie Grenon d'adopter l'ordre du jour.

Poste vacant sur le comité :

Le comité soutient la candidature de Jérémie Savoie comme membre du Comité Consultatif en Loisirs.

Soccer :

Il y aura une première grande pratique qui permettra aux entraîneurs de diviser les équipes de mêmes niveaux de façon à obtenir des équipes de force égale. La remise des uniformes se fera lors de cette pratique.

Des buts pour le U4 récréatif sont à acheter. Il est suggéré d'en acheter des portables et surtout flexibles pour éviter les blessures.

Les sacs d'équipements seront remis aux entraîneurs en début de saison. Ils en seront responsables jusqu'à la fin de l'été.

Les bas seront offerts gratuitement.

Il est entendu que les entraîneurs auront des chandails pour être bien identifiés sur le terrain.

Camp de jour :

Le comité suggère de tenir le camp jusqu'au 26 août 2016, soit une semaine de plus que les années précédentes. Cette dernière semaine accommodera plusieurs familles avant le début des classes. Les places seront limitées en fonction du nombre d'animateurs disponible.

Plusieurs suggestions d'activités sont proposées et seront remises à la coordonnatrice du camp de jour.

Le tarif journalier est suggéré à 25\$ et le tarif hebdomadaire à 90\$. Selon inclue les activités régulières du camp ainsi que les heures du nouvel horaire élargies, 7h à 18h.

Défi Saint-Marcois :

Le comité confirme le changement de date pour le Défi Saint-Marcois. L'activité aura lieu le 28 mai pour plusieurs raisons de logistique. Les défis proposés sont des parcours de 1,3,5 et 10 km à la course et un 3 km de marche.

Le défi sera chronométré par un système à puce IPICO. Le comité est convaincu que cela améliorera la notoriété de l'événement et attirera plus de coureurs.

Certains membres du comité prendront contact avec la fondation de l'instruction de Saint-Marc et la direction de l'école pour bien définir l'entente de partenariat avec ceux-ci.

Fête nationale

Le comité désire ne pas mettre fin à la fête suite à la fête d'artifice qui se terminera à 22h 30. Le comité désire offrir un feu de joie avec légère musique d'ambiance acoustique.

Le menu pour la nourriture offerte sera semblable à celui de l'année dernière. Le comité s'entend pour garder un menu varié et simple de gestion. Il en va de même pour l'alcool qui sera vendu sur place.

Souper de Bénévole :

Le comité soutient la décision du Conseil Municipale de déplacer la soirée de bénévolé.

Lancement du guide d'événement écoresponsable par le CCE

Suite à la présentation du 17 mars qui à précéder la rencontre, le Comité a choisi de nommer Élisabeth Lauzon comme responsable de l'écoresponsabilité du CCL.

Fermeture de la rencontre :

Il proposé par Édith Bédard, appuyé de Sophie Comtois, de mettre fin à la rencontre à 23h.